L’Autorité autorise le rachat de Bimédia par DL Software, qui contrôle la société Devlyx

Publié le 25 avril 2022

L’essentiel

Après examen de l’opération d’acquisition de Bimédia par le groupe DL Software, qui détient la société Devlyx, l’Autorité a autorisé l’opération sans conditions estimant qu’elle n’était pas de nature à porter atteinte à la concurrence.

TA Associates, une société de droit américain qui gère un ensemble de fonds d’investissement détenant notamment le groupe DL Software, a notifié à l’Autorité de la concurrence le projet d’acquisition de la société Bimédia.

Les parties à l’opération

Le groupe DL Software regroupe plusieurs entreprises éditrices de progiciels de gestion intégrés, ciblant une variété de secteurs en France. L’une d’entre-elles, la société Devlyx, est active dans le secteur des solutions globales de caisse pour les commerces de proximité. Celles-ci sont majoritairement destinées aux tabacs/presse.

Bimédia est également active dans le secteur des solutions globales de caisse destinées aux commerces de proximité et plus particulièrement aux tabacs/presse.

Après un examen attentif, l’Autorité estime que l’opération n'est pas de nature à porter atteinte à la concurrence

L'Autorité a notamment examiné si l'opération envisagée était de nature à restreindre la concurrence sur le marché national de la fourniture de solutions globales de caisse destinées aux tabacs/presse et sur le marché national de l'intermédiation pour la vente de services dématérialisés par le biais de solutions globales de caisse en tabacs/presse sur lesquels les parties sont présentes simultanément.

L'Autorité a constaté que, bien que l'opération conduira à une situation de quasi-duopole, la nouvelle entité ne serait pas incitée à augmenter le prix des solutions globales de caisse compte tenu notamment de la forte pression concurrentielle de son principal concurrent, la société Logista, sur le niveau de ces prix, et de la tendance générale baissière des prix du marché.

Elle a également constaté que la nouvelle entité ne serait pas incitée à augmenter ses marges en tant qu'intermédiaire pour la vente de services dématérialisés que ce soit au détriment des fournisseurs de ces services ou de celui des tabacs/presse.

L'Autorité a constaté que la nouvelle entité ne serait pas non plus incitée à dégrader la qualité de l'offre de services dématérialisés proposée par le biais de ses solutions de caisse ou verrouiller l'accès au marché pour les fournisseurs de ces services compte tenu de l'importance stratégique d'une offre suffisamment profonde et étoffée en adéquation avec la variété des profils des tabacs/presse et des coûts très limités d'intégration de nouveaux services par rapport au revenu susceptible d'être généré.

Enfin, l'Autorité a constaté que les caractéristiques de ces marchés ne se prêteraient pas à une coordination du comportement de la nouvelle entité avec son principal concurrent, la société Logista, actuel numéro un du marché.

L'Autorité a donc autorisé cette opération sans la soumettre à conditions.

Les « solutions globales de caisse »

Les solutions globales de caisse sont des équipements matériels et logiciels permettant aux commerçants de réaliser différentes tâches liées à leur activité de vente au détail (l'encaissement, la gestion du stock, la saisie de commandes d'approvisionnement, ou encore, dans certains cas, la commercialisation de produits et services tiers, dits « services dématérialisés »).

Elles combinent ainsi les fonctions habituelles des caisses enregistreuses des commerces de détail (la réalisation de transactions) et la gestion logicielle de l'activité du point de vente.

Les principaux services dématérialisés commercialisés par l'intermédiaire de solutions globales de caisse

	Exemples de produits et services			
Services financiers				
Services de paiement dématérialisé	Cartes bancaires prépayées et recharges à destination des personnes sans cartes bancaires traditionnelles (interdits bancaires, internautes, touristes, etc.)			

	Exemples de produits et services			
Services de transfert d'argent	Solutions de transfert d'argent en France et à l'international au profit d'une personne physique, d'un compte bancaire ou d'un porte-monnaie mobile, etc.			
Services bancaires de collecte de liquidité	Dépôt d'espèces, achat d'une carte prépayée donnant accès à plusieurs services dont les micro-crédits ou les prêts entre particuliers, paiement de factures, etc.			
Produits et services de téléphonie	Cartes SIM, crédits de télécommunication mobile			
Services administratifs	Cartes grises			
Contenus				

	Exemples de produits et services			
Jeux et paris en ligne	Cartes prépayées utilisables dans les boutiques en ligne des consoles de jeux vidéo Recharges de crédit pour des comptes de jeux vidéo			
Divertissement et commerce	Vente de cartes cadeaux utilisables dans différentes enseignes en ligne comme en magasin			

DÉCISION 22-DCC-74 DU 25 AVRIL 2022

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Bimédia par la société TA Associates

Texte intégral

Contact(s)

Alexis André
Chargé de communication
01 55 04 02 14
Contacter par mail